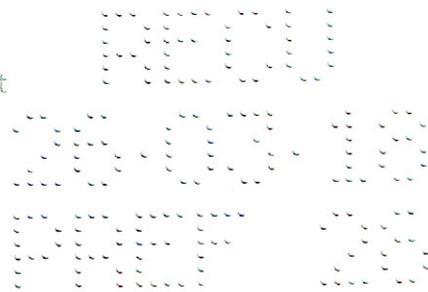


Le mardi 20 mars 2018



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOLVENT**

L'an Deux Mille dix huit et le 19 mars

Le Conseil Municipal de Volvent dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Charles Brès**, Maire.

Nombre de Membres en exercice : 5

Date de convocation du Conseil Municipal 13 mars 2018

Date d'affichage : 13 mars 2018

Présents : Tous les conseillers en exercice

Lesquels forment la majorité des Conseillers en exercice.

Objet : Tarif des concessions du cimetière.

Le Conseil Municipal,

Après avoir approuvé le règlement du cimetière dans la même séance, fixe les tarifs des concessions de la manière suivante sur une base de 2 m x 1 m :

- Concession temporaire (15 ans) : 80 €
- Concession trentenaire (30 ans) : 150 €
- Concession cinquantenaire (50 ans) : 200 €
- Concession perpétuelle : 300 €

Après en avoir délibéré, vote à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme.



Le Maire,  


Charles Brès